

des Princes &c. Novemb. 1765. 335
Arrêts de son Parlement de Paris des 4 & 5 du
présent mois, se réservant Sa Majesté de faire
connoître d'une manière plus expresse ses inten-
tions ultérieures sur des objets si dignes de son
attention. Et sera le présent Arrêt imprimé, pu-
blié & affiché par tout où besoin sera. Fait au
Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu
à Versailles le 15 Septemb. 1765. Signé BERTIN.

Du lendemain (16) que cet Arrêt fut rendu,
le Roi a écrit une Lettre à l'Archevêque de
Rheims, conçu en ces termes.

MON COUSIN,

Vous direz de ma part à l'Assemblée du Cler-
gé, à laquelle vous présidez, que j'ai cassé
les Arrêts de mon Parlement des 4 & 5 de ce
mois; & mon intention au surplus est d'aller à la
source du mal. Je me ferai rendre compte à cet
effet des Remontrances précédentes de mon Clergé
& de mes Réponses. Je suis définitivement résolu
de prendre un parti capable de faire regner la
paix & la tranquillité, & de calmer les allar-
mes que le Clergé a pu concevoir sur l'exécution
de mes Déclarations de 1754 & de 1756, dont
la dernière surtout étant bien entendue, a pour
principe de rétablir la tranquillité si nécessaire au
bien & à la gloire de la Religion. J'ai déjà de-
sapprouvé tout ce qui s'est passé à St. Cloud*,
& je vais prendre les mesures convenables pour
qu'il n'y arrive plus rien de semblable. Le Clergé
connoit mon respect pour la Religion & ma bien-
veillance pour ses Ministres. J'employerai toujours
volontiers

* Voyez page 279. de notre dernier Journal.